



**COMPTE RENDU DE LA CINQUIEME REUNION DU COMITE  
TECHNIQUE DE SUIVI ET DE COORDINATION DU PROGRAMME  
SEN/024**

-----  
**11-05-2010**

---

Le mardi 11 mai 2010, de 09h15 à 13h40, s'est tenue, dans la salle de conférence de l'hôtel Sogui de Ourosogui, la cinquième réunion du Comité technique de Suivi et de Coordination du programme SEN/024.

---

**A. ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue du Président
2. Mot d'introduction du Coordonnateur général, suivi d'une présentation des participants (tour de table)
3. Lecture du compte-rendu du quatrième CTSC, suivi des conclusions et recommandations
4. Présentation du rapport d'activités du premier trimestre 2010
5. Présentation de la planification et de la programmation des deuxième et troisième trimestres 2010
6. Points de discussion
7. Synthèse générale et recommandations pour le compte-rendu

**B. DEVELOPPEMENT**

La séance était présidée par le Directeur de la Planification et du Suivi de la Réforme (DPSR) du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP), assumant le rôle de Coordonnateur national du programme SEN/024, en présence du Conseiller technique N°1 (CT1) du METFP.

***B.1 Mot de bienvenue du Président***

Le Coordonnateur national du programme SEN/024 a tout d'abord souhaité la bienvenue aux participants. Il a rappelé le contexte du présente CTSC, avec le rendez-vous manqué de janvier dernier et la tenue du Comité de Pilotage en février 2010.

Il est également revenu sur les recommandations du Comité de Pilotage qui avait mis l'accent sur :

- L'exigence d'une amélioration de la gouvernance des établissements ;
- La nécessité de renforcer le dialogue et la concertation à tous les niveaux ;
- L'accentuation de l'implication du secteur privé dans la mise en œuvre du volet insertion socioprofessionnelle.

Le Coordonnateur national a fait remarquer que le programme en est à mi-parcours, au terme de deux années de fonctionnement. Il a tenu à féliciter tous les acteurs qui se sont impliqués depuis le démarrage et ont participé à l'atteinte des premiers résultats.

Après avoir magnifié le caractère exemplaire de la coopération entre le Sénégal et le Luxembourg, il a exhorté l'ensemble des acteurs à se mobiliser davantage. En effet, la recommandation émise dans le rapport provisoire de l'évaluation à mi-parcours du PIC II, qui suggère un renforcement de l'action de la



coopération luxembourgeoise sur l'ETFP, suppose une plus grande implication de tous les acteurs de l'ETFP. Cette perspective pourrait par ailleurs être le point de départ de la formulation du prochain PIC.

Le CT1 a ensuite pris la parole pour transmettre les salutations et les encouragements du Ministre. Il a rappelé l'une des recommandations du Ministre émises lors du dernier Comité de Pilotage, à savoir un renforcement du dialogue et une concertation permanente, au-delà même des instances régulières.

### **B.2 Mot d'introduction du Coordonnateur général**

Le Coordonnateur général du programme a souhaité la bienvenue et adressé ses salutations à tous les participants. Il s'est félicité des résultats déjà atteints du programme et a appelé à une mobilisation et un portage plus accrus pour les deux années à venir. Il a enfin souhaité à l'assistance une bonne réunion.

Après ces mots de bienvenue, l'agenda de la rencontre a été présenté aux participants et adopté sans amendement. Il s'en est suivi un tour de table de présentation des participants.

### **B.3 Lecture du compte-rendu du CTSC N°4**

A la suite de ces allocutions, le président a donné la parole à l'Expert National Principal (ENP) du programme SEN/024, afin de faire le point sur le suivi des recommandations du dernier CTSC. Sur les cinq points de recommandation qui avaient été formulés (se référer au compte-rendu du CTSC N°4), deux n'ont pas fait l'objet d'un suivi et d'un traitement appropriés :

- *Création d'un cadre commun de partage des documents préparatoires des CTSC, en y associant le pool des Onusiens, pour une meilleure appropriation des bilans d'activités et des programmations* : le cadre existe, mais la participation des Onusiens est difficile compte tenu des calendriers chargés de chacun. Le DPSR s'est engagé à fixer la date des prochaines rencontres suffisamment tôt à l'avance pour permettre à chaque partie prenante de l'intégrer à son agenda.
- *Mise en place d'un cadre de concertation et de dialogue des partenaires de la FPT qui interviennent dans la zone de concentration opérationnelle, pour une meilleure harmonisation des interventions* : l'Inspecteur d'Académie de Saint-Louis, en charge du suivi de cette recommandation, s'est engagé à élaborer, dans les meilleurs délais, les termes de référence pour l'identification des intervenants et la tenue d'une première rencontre.

### **B.4 Présentation du rapport d'activités du premier trimestre 2010**

Le rapport d'activités du premier trimestre 2010 a été présenté par l'ENP SEN/024. La présentation a mis l'accent sur les principales activités menées au cours de la période sous revue, ainsi que sur les budgets correspondants. Le taux de réalisation financière des différentes tâches a été mis en exergue.

Les partenaires du Système des Nations unies ont ensuite fait état de l'avancement de leurs activités sur le volet insertion, volet sur lequel le programme SEN/024 vient en appui aux agences onusiennes dans le cadre du PIC II.

Suite à ces deux présentations, les intervenants ont tous félicité la CC SEN/024 et les partenaires onusiens pour la clarté de leurs exposés. L'effort d'harmonisation et la recherche de synergies dans les actions menées au quotidien sur le terrain ont été remarqués. Quelques points du rapport ont suscité des questions, des contributions, des suggestions, des débats. La CC SEN/024, le pool des Onusiens et le Ministère y ont apporté des réponses et/ou des clarifications :

- **Sur le rapprochement entre la Cellule de Coordination SEN/024 et le METFP**

Les directeurs du METFP se sont félicités du rapprochement entre la Cellule de Coordination SEN/024 et les différentes entités du METFP. Malgré quelques incompréhensions au démarrage, une excellente dynamique est désormais enclenchée. Les efforts déployés au quotidien ont permis une meilleure



appropriation du programme ; le sentiment de satisfaction est réciproque. Il a été recommandé de poursuivre dans ce sens.

- **Sur les projets d'établissement**

La démarche qui consiste à capaciter et à valoriser les ressources humaines locales dans le processus d'élaboration des projets d'établissement a été fortement saluée. Cette démarche permettra au METFP, aux autorités locales et aux établissements de FPT, de disposer de ressources en qualité et en nombre pour réviser et/ou élaborer les futurs projets d'établissement. Plus généralement, il a été rappelé que le programme SEN/024 a inscrit cette démarche de transfert de compétences au cœur de sa stratégie de mise en œuvre des différents volets.

- **Sur la mise en place d'un système d'information au sein du ministère**

L'étude de faisabilité sur la mise en place d'un système d'information de la FPT est en cours. Afin de développer une synergie avec le Ministère de l'Emploi, l'idée d'une mise en commun de leurs systèmes d'information a été évoquée. Ce partage d'informations devrait permettre à l'Observatoire National de la FPT une diffusion à l'échelle de la sous-région. En réponse à cette préoccupation, la Cellule Suivi-Evaluation du programme a informé que le système d'information de la FPT serait élaboré avec l'objectif d'une mise en cohérence avec l'informatique de l'Etat, l'intranet gouvernemental et le système du secteur de l'éducation en général. Le lien avec les autres ministères techniques est donc une préoccupation majeure.

- **Sur le volet communication**

Sur la base du constat d'un faible taux de mise en œuvre du plan national de communication, un plaidoyer a été fait en faveur du SCODA. En effet, le plan de communication n'est pas uniquement celui du SCODA, mais celui du ministère dans son ensemble. Sa mise en œuvre nécessite l'implication de toutes les directions techniques du ministère. Ce volet dispose d'un important volume financier dont l'absorption nécessite la participation de tous. La mise en œuvre de certaines activités nécessite un accompagnement et/ou une prise de décision par les différentes directions, et ne relève pas uniquement du SCODA. A ce propos, la mobilisation d'une agence de communication et de marketing, chargée d'appuyer le SCODA, est en cours. Le DPSR a toutefois fait remarquer que le SCODA n'a jamais travaillé seul, même si un appui plus soutenu s'avère nécessaire. Toutes les composantes du Ministère travaillent en synergie et continueront de le faire.

- **Sur le faible taux de décaissement constaté**

La faiblesse du taux de décaissement sur l'année 2010 (5,2%) a été l'objet d'interrogations. Le Coordonnateur des Opérations a expliqué que le premier trimestre 2010 a été caractérisé par la mise en œuvre d'activités à faible consommation de ressources. Beaucoup d'activités de consultance ont été lancées, sans que les paiements n'aient nécessairement fait l'objet d'un règlement. Ce taux de décaissement devrait sensiblement augmenter au cours des trois prochains trimestres, atteignant son pic en fin d'année, avec un déboursement important prévu au titre du volet infrastructures (AGETIP). Il est cependant urgent d'avancer rapidement sur les dossiers suivants :

- Etudes préliminaires sur les secteurs prioritaires identifiés par le METFP ;
- Réfection du bâtiment du METFP et voyages d'études ;
- Mise en œuvre du plan de communication au niveau national ;
- Etude sur la mise en place du Fonds d'appui aux initiatives locales.

Afin d'éviter tout retard supplémentaire sur le volet infrastructures, la nécessité d'un suivi rapproché par la Cellule de Gestion et de Coordination du programme a été réaffirmée.

- **Sur le volet infrastructures**

La région de Matam, par la voix du directeur de l'ARD, s'est félicitée de l'augmentation du budget pour l'extension du Centre de Formation professionnelle de Waoundé. Les retards constatés dans le démarrage effectif des travaux de construction ont fait l'objet d'interrogations de la part de certains intervenants. Il a été précisé que ces retards sont essentiellement dus au temps que nécessitent le montage des dossiers et leur validation par l'AGETIP, la Direction Centrale des Marchés Public (DCMP) et Lux Development. Néanmoins, tous les dossiers d'appel d'offres qui concernent les structures



retenues au titre de la première tranche sont aujourd'hui validés et lancés. Le démarrage des travaux de construction / réhabilitation est prévu au début du mois de septembre 2010. Pour ce qui est des structures retenues au titre de la deuxième tranche, le recrutement des maîtres d'œuvre et des bureaux de contrôle est en cours. Le démarrage des études techniques est prévu début juillet 2010.

Afin de préparer l'arrivée des entreprises de construction et faciliter le démarrage des travaux sans délai supplémentaire, des courriers ont été envoyés aux chefs des établissements concernés afin que des dispositions pratiques soient prises (organisation pour les différents déménagements, réaménagements, etc.).

Pour les structures dont la construction relève du BCI :

- L'entreprise en charge de la construction du CETF de Kébémér est déjà sur site.
- L'entreprise sélectionnée pour la construction du centre d'accueil du lycée d'enseignement technique et de formation professionnelle de Thiès a reçu son cahier des charges.

#### • **Sur le volet insertion**

Suite au rappel du relatif échec de l'insertion des maitrisards (politique d'insertion gouvernementale des années 1980), la nécessité de la mise en place d'un dispositif d'accompagnement des futurs sortants a été réaffirmée. Il a été rappelé que les établissements situés dans la zone d'intervention du PIC II sont les bénéficiaires directs ; à ce titre, leurs cellules d'insertion font l'objet d'appuis divers.

Dans le cadre de la capacitation des membres de ces cellules, des sessions de formation sont prévues par le pool des Onusiens. Il serait souhaitable d'en faire bénéficier les membres des autres cellules d'insertion qui se trouvent en-dehors de la ZCO. L'ENSETP, en tant qu'école de formation de formateurs, a manifesté son intérêt pour tous ces modules de formation pour l'insertion. Une collaboration avec le pool des Onusiens est envisagée pour une pérennisation de ces actions.

Dans le cadre de l'appui au financement des sortants du système de FPT, le PNUD a informé que des fonds destinés au financement de projets de jeunes sortants sont logés au niveau de la BRS. Cependant, l'information vers les personnes cibles fait généralement défaut. Il est donc nécessaire, de concert avec le SCODA, de développer des actions d'information et de communication.

En réponse à ces différentes interpellations, le CT1 a évoqué les différentes expériences qui sont en cours, avec la mise en place et l'opérationnalisation des cellules d'insertion. Les difficultés rencontrées sur le terrain font l'objet de rencontres régulières au niveau central. Le service de l'insertion et du partenariat, nouvellement créé au sein du METFP, sera chargé d'y remédier.

Enfin, un travail d'harmonisation et de capitalisation devra être effectué à partir des expériences menées au centre du pays par le projet FORPROFEM, et au nord par le pool des Onusiens et le programme SEN/024. L'objectif est d'adopter un modèle unique applicable et généralisable à l'ensemble du pays.

#### • **Etat de la mobilisation de la contribution nationale**

Le Responsable de la Cellule Suivi-Evaluation du programme a fait le point sur la mobilisation de la contribution nationale. Cette contribution est un engagement de l'Etat du Sénégal consigné dans le document de projet. Une séance de travail avec le Coordonnateur national et les personnes concernées du Ministère (DAGE, gestionnaires, chefs de division) a permis la mise à disposition des données. On estime à 38% le niveau de mobilisation actuel de la contribution financière de l'Etat au programme SEN/024.

Il serait par ailleurs utile de réviser certains montants définis au titre de la contribution nationale dans le document de projet, et de les recalculer sur la base de toutes les activités menées en amont. Le montant attribué à la construction du CETF de Kébémér devrait être reconsidéré. La mobilisation des acteurs du niveau central devrait être incluse dans l'estimation des ressources humaines travaillant pour le programme SEN/024.

Au terme des discussions, le rapport d'activités du premier trimestre 2010 a été adopté.



### **B.5 Présentation de la programmation des deuxième et troisième trimestres 2010**

Le CTP SEN/024 et le Coordonateur du programme ONUDI/PDER ont présenté chacun à leur tour les principales activités qui seront mises en œuvre au cours des deuxième et troisième trimestres 2010. A la suite de ces présentations, le DPSR, Coordonateur national du SEN/024, a présenté le projet de voyage d'études du METFP. Une coopération déléguée entre la Belgique et le Grand – Duché de Luxembourg est actuellement en phase d'expérimentation dans le secteur de la FPT. Cette perspective suppose un rapprochement avec les autorités de ces pays ; le voyage du Ministre de l'ETFP au Luxembourg ira notamment dans ce sens. Pour les directeurs nationaux, il s'agit de s'enrichir d'autres expériences en rapport avec la mise en œuvre de la réforme en Belgique. Telle est la vocation du projet de voyage d'études soumis à validation du CTSC.

La présentation de la planification des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres a suscité quelques échanges sous forme de questions, compléments d'informations, contributions et commentaires :

- **Equiperment des centres et écriture de programmes selon l'APC**

L'étape actuelle est l'expression des besoins en équipements par les centres de formation de la ZCO. Des ateliers de validation sont prévus pour la période à venir.

Un intervenant s'est inquiété de la pertinence de l'expression de ces besoins sans la finalisation de l'écriture et la révision des programmes selon l'APC qui, selon lui, constituent des préalables à l'expression de ces besoins. Or le pilotage de l'écriture / révision des programmes doit être assuré par la CNCFPT et la CPP, commissions qui ne sont pas encore opérationnelles. Il a suggéré que, lors de la validation, les experts soient consultés afin d'apporter les corrections nécessaires. En réponse à cette interrogation, le DFPT a expliqué que l'écriture / révision des programmes n'était pas une condition nécessaire à l'achat d'équipements. En effet, l'APC constitue un changement dans le processus pédagogique, mais l'incidence sur les équipements est minime.

Une autre inquiétude a porté sur les constructions : si la liste des équipements n'est pas prête avant le démarrage des travaux, comment s'assurer que les ateliers seront adaptés à ceux-ci ? Pour prévenir ce risque, le DFPT a expliqué que les ateliers prévus sont modulables et donc capables d'abriter toute sorte d'équipements. Cependant, il est fort possible que les programmes soient finalisés avant que les constructions ne commencent.

Concernant la CNCFPT et la CPP, elles sont installées mais ne sont pas encore fonctionnelles ; leurs premières réunions sont en préparation. Des correspondances ont été transmises aux structures membres afin qu'elles désignent leurs représentants. Le secteur privé doit également être sensibilisé et mobilisé autour de ces commissions. Un plaidoyer à l'endroit des chefs d'entreprises et une bonne communication autour de ces cadres de gestion ont été recommandés.

- **Volet insertion**

Les plateformes régionales d'insertion sont installées, mais des inquiétudes subsistent quant au démarrage de leurs activités en raison d'un défaut de financements.

Le représentant des écoles ateliers de Saint-Louis a salué la collaboration entre le Ministère de la Jeunesse et le METFP. Une mutualisation de leurs actions, notamment en matière d'insertion des jeunes, leur permettrait de gagner en efficacité.

Il a été précisé que dans la mise en œuvre du volet insertion SEN/024, un appui aux plateformes est prévu pour le démarrage de leurs activités. Dans un objectif de pérennisation, l'implication des collectivités locales est nécessaire.

- **Implication des collectivités locales dans la mise en œuvre du programme**

Le directeur de l'ARD de Saint-Louis a donné les raisons de la participation timide des collectivités locales dans l'élaboration des Plans Régionaux de Développement de la Formation Professionnelle et Technique (PRDFPT) et des autres études techniques. L'insatisfaction de leurs attentes les a quelque peu démobilisées. Elles étaient pourtant engagées dès le début, dans la production des TDR des différentes études, et ont participé aux premières réunions des instances de pilotage. C'est suite à la restitution du diagnostic, notamment sur le volet relatif à l'élaboration du manuel de procédures du



Fonds d'Appui aux Initiatives locales, que les collectivités locales se sont quelque peu démobolisées. De plus, si la plateforme d'insertion permet une bonne prise en charge de l'insertion, l'existence d'autres initiatives méritant d'être consolidées a été rappelée. Dans l'objectif d'une remobilisation des collectivités locales, une meilleure définition de leur stratégie d'intervention a été demandée.

En réponse à ces préoccupations, le CTP a rappelé le contexte de la réalisation des études :

- Les TDR ont été élaborés et validés avec tous les acteurs, y compris les conseils régionaux, les ARD et les IA.
- L'absence d'intrants significatifs des acteurs locaux pour alimenter les ateliers explique en partie le faible niveau de qualité dans les productions.
- La mobilisation des acteurs locaux a souvent fait défaut. Suivre le processus et s'assurer de la qualité des productions est une prérogative de la région qui a fait défaut dans tout le processus d'élaboration des PRDFPT.

Avant la clôture de la séance, Mamour Ousmane BA, Coordonnateur national du PIC II, s'est félicité de la tenue du CTSC à Matam. Ce choix va dans le sens d'un rapprochement de l'instance technique de pilotage et des bénéficiaires. Il a par la suite salué les avancées et améliorations significatives notées dans la mise en œuvre de la composante SEN/024. Les discussions constructives et participatives du CTSC en témoignent. Sous couvert d'une toujours plus grande appropriation du programme, la réflexion est aujourd'hui engagée vers une concentration des interventions de la coopération luxembourgeoise sur le domaine de l'ETFP pour le PIC III. La coopération déléguée est actuellement en cours d'expérimentation.

A l'issue des débats, la planification des activités et la programmation financière au titre des deuxième et troisième trimestres 2010 ont été validées.

### **C. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

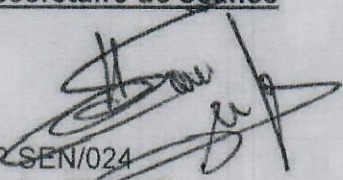
Les recommandations suivantes ont été formulées par le CTSC :

1. Approfondir la dynamique de collaboration entre la Cellule de Coordination SEN/024 et les différentes directions techniques du METFP (*Ministère, CC SEN/024*) ;
2. Sensibiliser les chefs d'établissements et autres acteurs des établissements scolaires bénéficiaires du volet infrastructures de l'urgence et de la nécessité de préparer et d'organiser les plans de déménagement / réaménagement, avant le démarrage des travaux (*IA, Ministère, CC SEN/024*) ;
3. Mobiliser toutes les directions techniques pour la mise en œuvre effective du plan national de communication par le SCODA (*Ministère, CC SEN/024*) ;
4. Réévaluer la contribution nationale à la lumière des coûts réels de construction du CETF de Kébémér et du centre d'accueil du LETFP de Thiès (*Cellule SE, Ministère, CC SEN/024*) ;
5. Nécessité d'une forte implication du METFP dans la finalisation, la validation et la mise en œuvre des projets d'établissement (*Ministère*) ;
6. Planifier, suffisamment tôt à l'avance, la mise à disposition de ressources humaines dans les futurs établissements (*Ministère*).

### **D. PROCHAINE REUNION DU CTSC**


La prochaine réunion est prévue dans le courant du mois d'octobre 2010.

**Le secrétaire de séance**

  
ENR SEN/024  
Amadou NDIAYE

SEN/024 – CR du 5<sup>ème</sup> CTSC

**Le président de séance**

  
Coordonnateur SEN/024  
Mame Mor Diarra NDIAYE



## Liste des acronymes

<b>AGETIP</b>	Agence générale des Travaux d'Intérêt public contre le sous-emploi
<b>APC</b>	Approche par les Compétences
<b>ARD</b>	Agence régionale de Développement
<b>BCI</b>	Budget consolidé d'Investissement
<b>BIT</b>	Bureau international du Travail
<b>CETF</b>	Centre d'Enseignement technique et de formation
<b>CC</b>	Cellule de Coordination
<b>CNCFPT</b>	Commission nationale de Concertation de la Formation professionnelle et technique
<b>CT</b>	Conseiller technique
<b>CTP</b>	Conseiller technique principal
<b>CTSC</b>	Comité technique de Suivi et de Coordination
<b>DAGE</b>	Directeur de l'Administration et de la Gestion des Equipements
<b>DPSR</b>	Directeur de la Planification et du Suivi de la Réforme
<b>DFPT</b>	Directeur de la Formation professionnelle et technique
<b>ENP</b>	Expert national principal
<b>ENSETP</b>	Ecole normale supérieure d'Enseignement technique et professionnel
<b>ETFP</b>	Enseignement technique et Formation professionnelle
<b>FPT</b>	Formation professionnelle et technique
<b>IA</b>	Inspection d'Académie
<b>LD</b>	Lux-Development
<b>LETFP</b>	Lycée d'Enseignement technique et de formation professionnelle
<b>METFP</b>	Ministère de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle
<b>PDER</b>	Projet de Développement de l'Entreprenariat régional
<b>ONU DI</b>	Organisation des Nations unies pour le Développement industriel
<b>PIC</b>	Programme indicatif de Coopération
<b>PNUD</b>	Programme des Nations unies pour le Développement
<b>PRDFPT</b>	Plan régional de Développement de la Formation professionnelle et technique
<b>SCODA</b>	Service de Communication, Documentation et Archives
<b>TDR</b>	Termes de Référence
<b>ZCO</b>	Zone de Concentration opérationnelle (du Programme de Coopération bilatérale Sénégal - Luxembourg)



## Liste des participants

N°	Prénom et Nom	Organisation	Fonction	Contacts
1	Ibra DIENE	Ministère de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle/METFP	Directeur de Cabinet	Tel: Fax : Portable : 77 637 53 57 Email : <a href="mailto:idiene2@orange.sn">idiene2@orange.sn</a>
2	Mame Mor Diarra NDIAYE	Direction de la Planification et du suivi de la Réforme (DPSR/METFP)	Directeur / Coordonnateur national du SEN/024	Tel : 33 821 29 81 Fax : 33 821 29 81 Portable : 77 649 63 11 Email : <a href="mailto:mamemorndiaye@yahoo.fr">mamemorndiaye@yahoo.fr</a>
3	Mamour Ousmane BA	Direction de la Coopération Economique et Financière – DCEF/MEF	Chef de Division / coordonnateur national du SEN/023	Tel : 33 822 35 62 Fax : 33 842 02 34 Portable : 77 539 81 88 Email : <a href="mailto:bamamour@lycos.com">bamamour@lycos.com</a>
4	Jean Paul GOOR	Programme de coopération Sénégal-Luxembourg	Coordonnateur Général	Tel: 33.938.26.51 Fax : 33.961.53.46 Portable : 77 529 96 80 Email : <a href="mailto:jean-paul.goor@luxdev.lu">jean-paul.goor@luxdev.lu</a>
5	Quentin BOURDEAUX	Programme de coopération Sénégal-Luxembourg	Coordonnateur des Opérations	Tel:33.938.26.52 Fax : 33.961.53.46 Portable : 77 819 23 80 Email : <a href="mailto:bourdeaux@lux-development.lu">bourdeaux@lux-development.lu</a>
6	Saliou DIOUF	Direction de la Formation Professionnelle et Technique (DFPT/METFP)	Directeur	Tel : 33 821 52 21 Fax : 33 822 01 14 Portable : 76 681 33 57 Email : <a href="mailto:dioufsal@yahoo.fr">dioufsal@yahoo.fr</a>
7	Mame Limamoulaye SECK	Direction de l'Apprentissage (DA/METFP)	Directeur	Tel : 33 821 72 54 Fax : 33 821 54 72 Portable : 77 643 48 89 Email : <a href="mailto:libasselaye@orange.sn">libasselaye@orange.sn</a>
8	Ousseynou MBAYE	Direction des ressources Humaines (DRH/METFP)	Directeur	Tel : 33 823 30 67 Fax : Portable : 77 654 05 69 Email : <a href="mailto:oumbaye@yahoo.fr">oumbaye@yahoo.fr</a>
9	Serigne Abdou Aziz SECK	Direction de la Planification et du suivi de la Réforme (DPSR/METFP)	Chef bureau Suivi Evaluation	Tel : 33 821 52 21 Fax : 33 822 01 14 Portable : 77 541 56 52 Email : <a href="mailto:azizseck2004@yahoo.fr">azizseck2004@yahoo.fr</a>
10	Sokhna Kane NDOYE	Service de la Communication, de la Documentation et des Archives (SCODA/METFP)	Chef de Service	Tel : 33 822 78 07 Fax : Portable : 76 681 90 61 Email : <a href="mailto:soxnakane@gmail.com">soxnakane@gmail.com</a>
11	Pierre Henri DOHOGNE	Bureau régional de Lux-Development pour le Sénégal et le Mali	Chargé de Programme	Tel: 33 869 64 44 Fax : 33 869 64 52 Portable : 77 818 75 49 Email : <a href="mailto:pierrehenri.dohogne@luxdev.lu">pierrehenri.dohogne@luxdev.lu</a>
12	Vanessa STOZ	Bureau régional de Lux-Development pour le Sénégal et le Mali	Conseillère géographique Senégal-Mali	Tel: +352295858200 Fax : Portable : Email : <a href="mailto:stoz@lux-development.lu">stoz@lux-development.lu</a>
13	Thiouso DIALLO	Conseil régional de Matam	Conseiller Technique Spécial (CTS), Chargé du suivi de tous les projets du Conseil régional à côté du Directeur de l'ARD	Tel : 33 966 62 12 Fax : 33 966 65 30 Portable : 77 644 43 38 Email : <a href="mailto:thiouso.diallo@gmail.com">thiouso.diallo@gmail.com</a>
14	Founé TOURE	Conseil régional de Matam	Secrétaire générale	Tel : 33 966 62 12 Fax : 33 966 65 30 Portable : 77 352 69 00 Email : <a href="mailto:founetoure@yahoo.fr">founetoure@yahoo.fr</a>
15	Awa Wade SOW	Programme d'Appui à la	Coordonnatrice	Tél : 33 961 87 83



N°	Prénom et Nom	Organisation	Fonction	Contacts
		Réduction de la Pauvreté (PRP/FDL/PNUD)	Chargée de programme Dakar	Fax : 33 961 87 23 Portable : 77 639 61 85 Email : awadesow@yahoo.fr
16	Djibril NDIAYE	PRP/FDL PNUD	Point Focal Matam	Tél : 33 Fax : 33 Portable : 77 653 78 50 Email : prpmatam@yahoo.fr
17	Djibril COULIBALY	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel ONUDI/DSPL-IP	Coordonnateur du Projet DSPL Insertion des jeunes ONUDI/Grand Duché du Luxembourg	Tel : 33 938 22 72 Fax : 33 938 22 71 Portable : 77 637 49 20 Email : djibril.coulibaly@undp.org
18	Idrissa BA	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel ONUDI/DSPL-IP	Point focal Matam	Tel : 33 Fax : 33 Portable : 77 541 72 47 Email : idrissa682003@gmail.com
19	Eric SILVESTRE	Bureau International du Travail BIT /ISFP	Coordonnateur Technique Principal ISFP/PIC2	Tel : 33 825 45 80 Fax : 33 825 27 83 Portable : 77 569 15 45 Email : ericsilvestre@orange.sn
20	Gora GAYE	ECOLES-ATELIERS SAINT-LOUIS	Directeur	Tel : 33 961 81 87 Fax : 33 961 81 86 Portable : 77 651 80 90 Email : ecoles_ateliersl@yahoo.fr
21	Momar GUEYE	Office National de la Formation Professionnelle (ONFP)	Directeur Général	Tel : 33 822 86 66 Fax : 821 86 77 Portable : 77 638 52 63 Email : momaronfp@yahoo.fr
22	Catherine JOSSE	Fonds de Développement de l'Education et de la Formation (FONDEF)	Chargée du Suivi-Evaluation	Tel : 33 869 25 80 Fax : 33 824 52 63 Portable : 77 657 93 84 Email : fondef@orange.sn
23	Masseye N. DASYLVA	Fonds de Développement de l'Education et de la Formation (FONDEF)	Conseiller Formation	Tel : 33 869 25 80 Fax : 33 824 52 63 Portable : 77 557 41 39 Email : fondef@orange.sn
24	Bouna WARR	Agence Régionale de Développement de Saint-Louis	Directeur	Tel : 33 61 77 67 Fax : 33 96183 99 Portable : 77 725 00 42 Email : bouna_warr@yahoo.fr
25	Alioune Badara FALL	Agence Régionale de Développement de Saint-Louis	Point focal Lux-Development	Tel : 33961 77 67 Fax : 33 96183 99 Portable : 77 273 65 21 Email : badoufall@laposte.net
26	Alioune Blaise MBENGUE	Agence Régionale de Développement de Matam	Directeur	Tel : 33 966 65 88 Fax : 33 966 65 87 Portable : 77654 81 47 Email : alimbengue@orange.sn
27	Fama TOURE	Agence Régionale de Développement Louga	Responsable SIG Point Focal Lux Development	Tel : 33 967 44 75 Fax : 33 967 00 91 Portable : 77 651 03 88 Email : famazahra@gmail.com
28	Mouhamadou Nouroudine LY	Commune de Ourosogui	Secrétaire municipal	Tel : 33 Fax : 33 Portable : 77 659 47 41 Email : annoore2000@yahoo.fr
29	Serigne Abdou Ndar FALL	Inspection d'Académie de Saint-Louis	Inspecteur d'Académie	Tel : 33 961 15 25 Fax : 33 961 13 03 Portable : 77 635 27 10 Email : ndarfall@yahoo.fr
30	Lamine SARR	Inspection d'Académie de Louga	Inspecteur d'Académie	Tel : 33 967 12 06 Fax : 33 967 31 93 Portable : 77 651 79 71 Email : lsarr46@yahoo.fr
31	Ngary FAYE	Inspection d'Académie de Matam	Inspecteur d'Académie	Tel : 33 966 65 23 Fax : 33 966 65 23 Portable : 77 450 27 28 Email : ngafay@yahoo.fr



N°	Prénom et Nom	Organisation	Fonction	Contacts
32	Absatou Diop DIALLO	Inspection d'Académie de Thiès	Inspecteur d'Académie	Tel: 33 939 54 70 Fax : 33 951 11 95 Portable : 77 556 24 87 Email : absatou.2007@yahoo.fr
33	Zackaria SALL	Coordination des IS - Inspecteur en Electrotechnique	Inspecteur de Spécialité	Tel: 33 878 76 14 Fax : 33 Portable : 77 650 18 61 Email : sallzackaria@yahoo.fr
34	Fama FALL	Coordination des Conseillers Pédagogiques	Coordonnatrice CPI/EFS	Tel : 33 827 95 90 Fax : 33 827 65 59 Portable : 77 649 74 06 Email : famandafall@yahoo.fr
35	Boubacar TRAORE	ENSETP	Chef département Psychologues- Conseillers	Tel: 33 61 77 67 Fax : 33 96183 99 Portable : 77 725 00 42 Email : bouna_warr@yahoo.fr
36	Abdou BA	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)	Adjoint au CSRSD de Matam	Tel: 33 966 61 14 Fax : 33 96 61 14 Portable : 77 650 90 94 Email : ctbuyaa@yahoo.fr
37	Mamadou Sada BOCOUM	Forum Civil	Coordonnateur Local Programme Matam	Tel : 33 Fax : 33 Portable : 70 102 60 70 Email : bocoum45@yahoo.fr
38	Maleye Ahmadou DIAGNE	Programme de coopération Sénégal- Luxembourg	Conseiller Technique principal SEN/024	Tel : 33 938 26 67 Fax : Portable : 77 649 68 98 Email : maley61@gmail.com
39	Amadou NDIAYE	Programme de coopération Sénégal- Luxembourg	Expert National Principal SEN/024	Tel: 33 938 26 68 Fax : Portable : 77 529 96 73 Email : amadou.ndiaye@luxdev.lu
40	Makha DIAKHO	Programme de coopération Sénégal- Luxembourg	Conseiller Technique principal SEN/023	Tel: 33 938 26 63 Fax : 33 961 53 46 Portable : 77 529 96 78 Email : makha.diakho@luxdev.lu
41	Marie Françoise Ngom BOISSY	Programme de coopération Sénégal- Luxembourg	Responsable communication	Tel : 33.938.26.61 Fax : 33.961.53.46 Portable : 77 529.96.82 Email : mfb@luxdev.lu
42	Mouhamadou Moustapha ANE	Programme de coopération Sénégal- Luxembourg	Responsable suivi- évaluation	Tel: 33.938.26.60 Fax : 33.961.53.46 Portable : 77 529 96 77 Email : mouhamadou.ane@luxdev.lu
43	Soline PRALORAN	Programme de coopération Sénégal- Luxembourg	Assistante au Coordonnateur des Opérations	Tel: 33 938 26 50 Fax : 33.961.53.46 Portable : 77 739 86 23 Email : soline.praloran@luxdev.lu